

## **ACTUALITE - Conférence sociale : une dizaine de propositions de l'UDES reprises dans la feuille de route sociale du gouvernement**

L'UDES a participé, lundi 19 octobre, à la conférence sociale pour l'emploi organisée par le gouvernement au Palais d'Iéna. L'Union était partie prenante des tables rondes sur la sécurisation des parcours professionnels et le CPA ainsi que sur la nouvelle France industrielle et la transformation numérique. A cette occasion, [l'UDES a formulé et défendu plus de 50 propositions](#) sur l'ensemble des thématiques de la journée. Une dizaine d'entre elles ont été reprises dans [la feuille de route sociale du gouvernement](#).

**Compte personnel d'activité (CPA).** La feuille de route reprend le souhait de l'UDES d'organiser une concertation avec l'ensemble de la société civile, au-delà des seuls partenaires sociaux, actant le fait que le CPA est un sujet de société à part entière.

L'UDES a également défendu l'idée d'un abondement du CPA en faveur de publics cibles comme les personnes éloignées de l'emploi ou les jeunes sortant du système éducatif sans diplôme. Le gouvernement souhaite mettre en place cette mesure pour les jeunes sortis du système de formation initiale pour l'acquisition d'un premier niveau de qualification.

La mise en œuvre du CPA s'effectuera sur plusieurs années - 2017 n'étant qu'une première étape - ce qui répond au souhait de l'UDES de sanctuariser le besoin de stabilité des employeurs.

**Formation.** L'UDES a proposé d'utiliser le compte personnel de formation (CPF) comme levier de la transition énergétique car elle nécessite de développer de nouvelles compétences. Le gouvernement partage ce constat puisqu'il entend, avec les régions et les branches professionnelles, développer les offres de formation et certifications professionnelles pour répondre aux nouveaux enjeux et besoins liés à la transition énergétique ainsi qu'aux transformations induites par le numérique en faisant notamment appel au CPF.

**Transformation numérique et industrie.** Le gouvernement souligne le besoin de moderniser les secteurs de l'économie et de l'industrie. Il souhaite, comme l'avait proposé l'UDES, accélérer la robotisation et le développement des équipements en TIC (technologies de l'information et de la communication) afin de combler le retard français par rapport à des pays comme l'Allemagne ou la Grande-Bretagne. Il entend notamment soutenir les entreprises par la mobilisation de plus de 3,5 millions d'euros et le déploiement au niveau régional de milliers d'actions d'accompagnement.

Dans le cadre du développement d'entreprises innovantes du numérique, l'UDES proposait de soutenir les modèles entrepreneuriaux comme les coopératives d'activité et d'emploi (CAE), les incubateurs ou les couveuses. Le gouvernement a suivi cette demande et indique vouloir continuer à favoriser l'émergence de cadres juridiques permettant la multi-activité comme les CAE qui donnent un cadre juridique sûr à des activités à la frontière entre travail indépendant et travail salarié et qui se développent en parallèle de la révolution numérique.

**Qualité de vie au travail à l'ère du numérique.** L'UDES a souligné la nécessité de modifier la législation pour sécuriser le forfait-jours afin de mieux prendre en compte les nouvelles modalités d'organisation du travail résultant de la transformation numérique. Elle a également demandé à ce que le Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT) soit missionné pour conduire une expertise sur l'impact du numérique sur la charge de travail et sa prise en compte. Ces mesures ont été intégrées dans la feuille de route sociale.

L'UDES se félicite de ces avancées et continuera à être force de propositions et partie prenante dans la mise en œuvre de ces différentes mesures.

Retrouvez toutes les informations de l'UDES sur [www.udes.fr](http://www.udes.fr)